

L'ECHO MOULINOIS

Août 2024



Bulletin Municipal

LE MOT DU MAIRE

Chères Moulinoises, chers Moulinois,

La nouvelle est tombée le jeudi 16 mai, à l'issue d'une réunion de presque 3h00, le Home Moulinois ferme définitivement sur décision de son gestionnaire, l'hôpital de L'Aigle, ceci avec l'aval du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé. La mobilisation des résidents et de leurs familles, du personnel de l'établissement, des habitants et des élus locaux n'aura pas suffi face à une logique purement économique. C'est avec tristesse que nous avons assisté aux départs des derniers résidents. Cet EHPAD, à taille humaine, offrait une très bonne qualité de service et avait été créé dans un esprit de décentralisation, afin de permettre à nos aînés de bien vieillir sur le territoire dans lequel ils avaient vécu. Nous perdons une offre, mais je puis vous assurer que nous travaillons dès à présent pour trouver une nouvelle vie à ce lieu. Des contacts sont en cours pour étudier une reconversion du bâtiment. Il y aura une négociation future avec le centre hospitalier de L'Aigle qui est le propriétaire des murs et qui a déjà fait connaître sa volonté de mettre en vente le bâtiment.

Pour continuer sur la notion de service à la population, je souhaite évoquer la présence postale sur notre commune. Depuis plusieurs années, le groupe La Poste a sollicité la commune pour la reprise du bureau de Poste sous la forme d'une agence postale communale. J'ai toujours préféré un bureau de Poste indépendant. Force est de constater que cette présence postale s'effrite au fil du temps. Les horaires d'ouverture ont diminué et nous constatons régulièrement des fermetures « exceptionnelles » ! Et les perspectives ne sont pas à l'amélioration. En parallèle la maison France Services s'est très bien développée et connaît auprès des usagers un réel succès. Fort de cette expérience, le conseil municipal a décidé de valider le passage du bureau de Poste en Agence Postale Communale. Celle-ci sera ainsi gérée au sein de la maison France Services par nos deux agents Laure et Julie. Nous pourrons ainsi assurer une meilleure amplitude horaire et une plus grande régularité dans l'ouverture du bureau. Ce changement va nécessiter un temps de formation pour les agents ainsi qu'un aménagement des locaux. La bascule est donc prévue pour janvier 2025.

La commune, propriétaire de l'immeuble où se trouve l'actuel bureau de Poste, va se mobiliser pour qu'une fois le transfert vers la maison France Service fait, nous trouvions une nouvelle destination aux locaux.

Pour terminer cet édit, je me réjouis que les travaux de la rue Jean Gabin soient arrivés à leur terme. Je remercie les riverains et les usagers pour leur patience durant cette période de travaux d'environ 7 mois. Bel été à toutes et à tous.

Le Maire, Fabrice GLORIA

Rappel

Les bruits de voisinage : extrait de l'arrêté préfectoral du 7 août 2007

Article 6: Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

La Fête des Potiers



Cette année, le rendez-vous incontournable aura lieu les 27 et 28 juillet sur la Motte Féodale de Moulins-la-Marche. Le thème 2024 est « **Invitation au voyage** » : un tour du monde à travers les œuvres offertes par les céramistes, invités d'honneur depuis 1998 de la Fête des Potiers.

Ce sera une belle occasion de découvrir 24 pays : le Liban, la Crète, le Ghana, le Mali, le Pérou, l'Estonie, la Lituanie, la Pologne, la Hongrie, la République Tchèque, la Grèce, Malte, la Slovénie, la Grande-Bretagne, le Cambodge, l'Italie, le Cameroun, le Portugal, la Turquie, la Chine, la Sicile, les Antilles, la Hollande.

Ces céramistes sont tous passionnés de par leur art, témoin de leur culture et de leur pays.

Venez voyager avec nous en découvrant tant de savoir-faire : de textures, de formes et émaillages divers... un art international!

Deux belles journées en perspective, les 27 et 28 juillet, à passer en famille ou avec des amis.

Vous y découvrirez :

- **50 potiers professionnels** : 12 nouveaux exposants, 3 jeunes talents, qui présenteront leurs créations originales en exclusivité et vous feront partager leur

passion.

- **des animations** : Autour de la poterie à destination des enfants et du grand public. Modelage, tournage, assemblage... autant d'activités qui permettront d'activer et de renforcer l'imagination : tour à bâton, jarre à la corde, raku (cuisson par création d'un choc thermique sur les émaux de la poterie), tour électrique, atelier modelage pour les enfants.

- **un village des artisans-créateurs** : Il y aura 20 exposants présentant d'autres savoir-faire : macramé, tapissière, reliures, mobiles de jardin, maroquinerie, bijoux, fleuriste, lampes de style industriel, coutelier, safran, plantes aromatiques, osier, sacs en jute, marqueterie de paille et de bois, couturière en « upcycling ».

- **concours créatif « invitation au voyage »** : vote du public

- **tombola** : nombreuses poteries à gagner toutes les heures

- **restauration sur place** : grillades, frites, salades, pâtisseries, buvette, crêpes

Le samedi 27 juillet : 20h00 : soirée animée par DJ Max Animations.

23h00 : pour clôturer la soirée : un superbe feu d'artifice offert par la municipalité de

Moulins-la-Marche

Les animations à l'hippodrome

Quatre réunions hippiques vont, cette année encore, se dérouler sur l'hippodrome de Moulins-la-Marche : les 30 juin, 7 juillet, 8 et 15 septembre 2024.

Lors de ces journées, il est possible de se restaurer bien sûr et des animations sont proposées aux enfants : jeux, baptêmes de poneys...

Le 8 septembre aura lieu également un vide-grenier.

Mais l'hippodrome accueille aussi d'autres manifestations.

Comme le 25 mai dernier, pour un festival itinérant et gratuit, ce festival organisé par TFT Label met en avant des groupes régionaux. L'UNA (Pays d'Ouche, d'Auge et d'Argentan) s'est associée à ce concert dans le cadre d'une action de soutien aux métiers de maintien à domicile.

Depuis le 30 juin, une exposition sur les 120 ans de Jean Gabin est visible sur l'hippodrome. De nombreuses photos agrémentent les lieux. Elle est visible tout l'été, jusqu'au 15 septembre, date des dernières courses.

Le 25 août prochain, une course d'endurance équestre partira de l'hippodrome pour une découverte de notre belle commune avec quatre circuits.

Le 1^{er} septembre, c'est le Tour de l'Orne des voitures anciennes ou de collection qui s'arrêtera dans ce lieu. Plus de 70 véhicules feront une halte sur l'hippodrome.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Serge HUOT au 06.83.81.53.04

Les commémorations



Mercredi 8 mai, un hommage a été rendu au Monument aux Morts de Moulins-la-Marche en présence des anciens combattants, des Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-pompiers, des musiciens de la Lyre Mouloinoise et de la Gendarmerie.

Associer les jeunes aux cérémonies communales est important pour perpétuer le souvenir. Dans ce contexte, une jeune mouloinoise a rempli la fonction de porte-drapeau pour la première fois et une élève de 3ème du collège André Collet a énuméré les noms des soldats et civils "Morts pour la France".

Dans le cadre du 80ème anniversaire du débarquement, un hommage va être rendu aux 3 résistants morts le 17 août 1944 au Clos Mottay. Une cérémonie se déroulera le 17 août prochain à 15h00 en présence de porte-drapeaux, de la Lyre Mouloinoise, suivi d'un pot de l'amitié et de la diffusion du documentaire « L'Orne résistante » au cinéma.

Le jumelage avec Schmitten

Le comité de jumelage des communes de Moulins-la-Marche, Courtomer, Sainte Gauburge Sainte Colombe a organisé un voyage sur le week-end de l'Ascension avec la ville jumelle de Schmitten en Allemagne.

Une délégation de Sapeurs-pompiers et Jeunes Sapeurs-pompiers a fait partie du voyage. Un bel échange avec les collègues allemands. De beaux échanges et un réel lien entre nos communes avec la plantation d'un pommier et la pose d'un panneau explicatif de notre jumelage depuis 40 ans ! La plantation d'arbre est une symbolique forte : celui qui nous a été offert l'an passé a été planté entre le collège et le gymnase.

Lors de ce voyage, nous avons eu l'honneur de diffuser le film promotionnel de notre commune en version allemande lors du diner de gala du samedi soir. Ce film a été très apprécié par nos amis. Ce film est toujours visible sur la page facebook de la commune et sur le site internet de la commune.



La Fête de la Musique



Le vendredi 21 juin, la municipalité a, comme depuis plusieurs années, organisé la traditionnelle Fête de la Musique.

Malgré la pluie, cette fête a été une réussite grâce aux différents intervenants !

Merci aux élèves de l'école des Sources et leurs encadrants qui ont ouvert les festivités avec entrain.

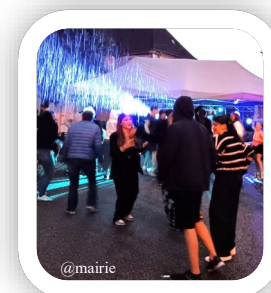
Merci aux deux jeunes chanteuses qui ont pris la suite, accompagnées de leur professeur Amélie.

Merci aux élèves du cours de zumba qui ont ensuite mis l'ambiance.

Merci à la chorale SLC de nous avoir permis de profiter de leur première prestation publique.

Merci aux commerçants de leur investissement et à l'équipe organisatrice !

Sans oublier le groupe Les Mi-gratteurs qui a exploré les sonorités de différentes origines : musique des balkans, jazz, musiques irlandaises ; et DJ Eyes Night qui a ambienté la soirée même sous l'averse.



Une mise à l'honneur



La Chambre des Métiers et de l'Artisanat récompense les meilleurs apprentis dans le cadre de la Fondation du Jeune Apprenti.

A cette occasion, quelques maîtres d'apprentissage sont également honorés.

Le 22 février dernier, M. Alexandre Bonneville, carrossier au garage GDMA de notre commune a été mis à l'honneur, dans la cadre bucolique du Château de Carrouges, pour avoir formé avec succès le jeune Tanguy, lauréat de la Fondation. Une belle mise en valeur des savoir-faire des professionnels locaux.

La gendarmerie



Le 16 janvier, l'Adjudant-chef LIONNE Jonathan a pris le commandement de la brigade de Moulins-la-Marche composée de six gendarmes résidant sur place mais travaillant essentiellement à la communauté de brigades de l'Aigle.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Depuis quelques années, les Moulinois devaient se rendre à la communauté de brigades de L'Aigle pour déposer plainte ou effectuer diverses démarches. Dans un souhait de rétablir une certaine proximité avec la population, notre brigade ouvre de nouveau ses portes au grand public et ce depuis le 20 mars dernier. Des permanences sont désormais tenues le mercredi après-midi de 14h à 18h, avec ou sans rendez-vous.

Pour continuer sur le chapitre de la sécurité, il apparaît nécessaire de clarifier l'utilité de la Prévoyance Citoyenne et de redéfinir le rôle de son référent.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche partenariale et solidaire. Son but est de sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Il se traduit par des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leur occupants, ramassage du courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, etc...

Il vise in fine à encourager la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre, via le référent (M. STUMBOFF. 06.73.85.35.21), de tout fait particulier.

En tout état de cause, ni ce dispositif, ni le référent n'ont vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.

Visite France Services

Vendredi 19 avril, Madame la Sous-préfète de Mortagne au Perche, Mme Lecoq-Espellargas, est venue visiter la France Services de Moulins-la-Marche accompagnée de M. Deborde, Directeur adjoint du programme France Services à l'ANCT, et en présence de maires des communes porteuses de cette structure, M. Sellier Président de la CDC, M. du Lac, conseiller départemental et M. le Sénateur Bitz.

Ce fut l'occasion de remercier à nouveau les agents pour leur formidable travail dédié aux habitants du territoire. Un moment d'échanges sur le fonctionnement de cette structure avec les différents partenaires.



L'école des Sources



L'École des Sources de notre commune a vu les portes de son préau changées en ce début d'année 2024.

En effet, la CDC des Pays de L'Aigle a investi dans la fabrication de deux nouvelles portes coulissantes métalliques faites « maison ». Ce sont les agents du Service Technique (ST) de la CDC qui ont finalisé le projet pour un montant de 8 500 €.

Le changement des radiateurs en fonte sera quant à lui programmé cet été, le coût de cette opération s'élèvera à 27 000 €. S'ajoutera la création d'une aire de jeu pour la somme de 23 000 €, dont le ST de la CDC prendra en régie la partie terrassement.

D'autres projets verront également le jour, à savoir l'installation d'un interphone, un rafraîchissement des peintures du préau et enfin un traçage de jeux au sol...

La fin des travaux rue Jean Gabin

Même s'il reste quelques aménagements paysagers à effectuer, les travaux de voirie de la rue Jean Gabin sont enfin terminés et la circulation y est rétablie.

Cette voie est classée en «zone 30», ce qui limite la VMA (vitesse maximum autorisée) à 30 km/h sur toute sa longueur.

La hauteur du trottoir gauche (sens Moulins/L'Aigle) est abaissée pour permettre le croisement de deux véhicules de type poids lourds ou convoi agricole. En conséquence le stationnement est **interdit** dans les deux sens. En revanche, l'arrêt (ponctuel et limité dans le temps) est autorisé sur le trottoir de droite dans le sens Moulins/L'Aigle.

Ces dispositions ont été prises pour garantir une sécurité maximum à tous les usagers de ce nouvel axe, notamment les piétons pour lesquels les trottoirs ont été élargis.

Enfin, il a été remarqué quelques malfaçons au niveau de l'enrobé. Une solution de remplacement est à l'étude auprès des services compétents et concernés.



L'adressage



La pose des panneaux et plaques liés au nouvel adressage est en cours.

Ce travail a été fait en concertation avec les services du Conseil Départemental. Le pôle des infrastructures territoriales nous a assisté pour la mise en œuvre du nouvel adressage ainsi que pour l'ensemble des aspects réglementaires.

Un courrier est transmis à chaque propriétaire pour l'informer de la nouvelle dénomination. Nous invitons les locataires à se rapprocher de leurs propriétaires pour prendre connaissance de leur nouvelle adresse. Ce courrier détaille aussi l'ensemble des démarches à effectuer pour actualiser son adresse auprès des différents services.

Nous vous invitons à vous rapprocher de Julie et Laure, de l'espace France Services, pour vous assister dans ces formalités.

L'assainissement collectif



A compter du 1er juillet, la société Eaux de Normandie a pris la gestion de la compétence « Assainissement collectif ».

Par conséquent, une nouvelle facture interviendra dans l'été pour solder les consommations d'avril à juin et repartir sur une base neutre au 1er juillet.

En cas de souci sur le réseau d'assainissement collectif, nous vous invitons à contacter Eaux de Normandie au 09.69.36.52.65 du lundi au samedi midi. En cas d'urgence, il faut alors contacter le 09.69.36.62.66.

Le camion

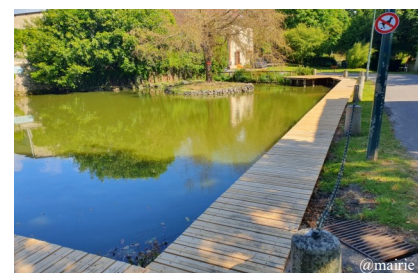


Lors du dernier passage au contrôle technique du camion communal, il s'est avéré que de nombreux travaux devaient être envisagés. Les élus ont alors fait le choix de mettre en vente ce camion, avec le contrôle technique favorable, sans attendre à avoir des frais à faire.

Il a été remplacé par un autre véhicule similaire qui permettra à nos employés communaux d'effectuer leurs tâches quotidiennes dans les meilleures conditions.

Le ponton de la mare

Le ponton en bois, qui longe les abords de la mare, était de plus en plus vétuste. Il a vu toute sa surface de dallage remplacée. Cette rénovation donne ainsi un réel coup de jeune à ce quartier de Moulins-la-Marche qui présente une forte fréquentation aux beaux jours, notamment lors de la Fête des Potiers.



Jean-Pierre CHEVALIER



Personnage incontournable de notre commune, Jean-Pierre Chevalier nous a quitté le 30 avril dernier.

Il a été le plus jeune Conseiller général de l'Orne. Il a rempli cette mission pendant plus de 35 ans. Parallèlement, il avait été élu, en 1977, conseiller municipal. De 1981 à 1983, il était adjoint au maire avant d'être élu maire de la commune de Moulins-la-Marche entre 1983 et 2008. Il venait de recevoir la distinction de Maire honoraire, qui venait compléter celle de Conseiller départemental honoraire qu'il avait reçue auparavant.

Son engagement pour la vie publique et sa profession de comptable, ont fait de lui un acteur très présent dans le monde associatif local. En effet, Jean-Pierre Chevalier était trésorier et membre de plusieurs associations de notre territoire. Il était notamment le président de la Lyre Moulinoise et trésorier de la Société des Courses.

Il nous a quitté à 74 ans, nos pensées vont vers lui et ses proches.

Le film promotionnel

Depuis plusieurs mois une équipe constituée de conseillers municipaux s'est penchée sur la réalisation d'un film promotionnel de la commune de Moulins-la-Marche. Les commerces de proximités, les écoles, les services publics, la campagne, les courses hippiques, la Fête des Potiers... tous ces sujets ont donné envie de faire la promotion de Moulins. Le réalisateur, Alex, habitant une petite commune voisine, nous a proposé un scénario qui a fait l'unanimité.



Un casting a été effectué, comme chez les pros. La protagoniste est Julie : *Au cours de l'écriture d'une lettre à ses grands-parents, cette jeune fille retrace la vie à Moulins la Marche et nous fait voyager sur un drone à travers les différents paysages moulinois...*

Venez découvrir cette vidéo en vous rendant sur le lien suivant : <https://www.moulins-la-marche.com>

L'UCAM

C'est avec plaisir que nous vous annonçons qu'après quelques mois de dormance, l'Union Commerciale et Artisanale de Moulins-la-Marche (UCAM) a élu un nouveau bureau dont le président est Cédric LAINÉ.

Des animations vont être mises en place comme une « semaine des commerçants » et un loto dont la date est fixée au 15 novembre prochain.

Nous sommes heureux de voir que la vie associative de notre commune se porte bien. Elle nous permet d'avoir des activités sur notre territoire et contribue à son attractivité.



Lutte contre le frelon asiatique



Afin de lutter contre le frelon asiatique, le Département de l'Orne et la commune de Moulins-la-Marche proposent une aide financière pour la destruction des nids signalés sur le territoire.

Cette plateforme permet à tout particulier disposant d'un terrain dans l'Orne de signaler la présence d'un nid et de fournir les documents nécessaires pour prétendre à la participation du Département et de certaines collectivités.

Afin de bien identifier le frelon asiatique et son nid, nous vous invitons à consulter le site <https://www.frelonasiatique61.fr/>

Il est possible de déclarer des nids de frelons asiatiques du 2 mai au 30 novembre 2024. Contact et renseignements auprès du secrétariat de mairie.

Concernant les abeilles, si vous constatez la présence d'essaims d'abeilles chez vous, nous vous invitons à contacter un apiculteur local qui pourra récupérer cet essaim pour le transférer dans une ruche.

Informations pratiques

Les services administratifs :

Mairie : Tél : 02.33.34.53.11

Courriel : mairie.moulinslamarche@orange.fr

Site internet : www.moulins-la-marche.com

Espace France Services : Tél : 02.33.84.11.35

36 grande rue

Courriel : mouloinoise@france-services.gouv.fr

CDC des Pays de L'Aigle :

Tél : 02.33.84.50.40

Courriel : accueil.cdc@paysdelaigle.fr

Site internet : www.paysdelaigle.com

Participation citoyenne : Tél : 06.73.85.35.21

Services divers :

Médiathèque :

Tél : 02.33.34.82.16

Ouverture les mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h, jeudi de 10h à 12h, vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h

Courriel : mediathequemoulins@paysdelaigle.fr

Site : <https://portailmediatheques.paysdelaigle.com>

Déchetterie : Tél : 02.33.34.17.75

Lundi après-midi, mercredi matin et samedi toute la journée

La Poste : Tél : 36.31

ADMR : Tél : 02.33.24.02.35

Maison de retraite : Tél : 02.33.34.88.56

Maison Perce-Neige : Tél : 02.33.84.18.70

Secours catholique : Tél : 02.33.84.88.55

Assistante sociale : Tél : 02.33.84.36.00

Permanence à la Mairie de Moulins la Marche

Taxi Baglin : Tél : 02.33.34.55.39

Tierce Taxi : Tél : 02.33.24.55.23

Cabinet vétérinaire : Tél : 02.33.34.50.14

Le scolaire :

Ecole des Sources : Tél : 02.33.34.50.42

Maternelle et primaire

ce.0611215P@ac-normandie.fr

Collège André Collet : Tél : 02.33.34.51.41

ce.0610036h@ac-normandie.fr

Les professionnels de Santé :

Infirmières :

Mmes Angélique CHESNEL, Mélanie DUTERTRE, Adeline JOUSSET

Tél : 06.34.05.79.20

Kinésithérapeutes :

M. Jérôme GOHIER Tél : 02.33.24.53.31

Mme Sylvie WUTKAR-BARTHONNET Tél : 06.40.54.20.57

Médecins :

Dr Florence CORVAISIER-DREGE

Dr Stéphanie GUIVIER-LE COCQ

Dr Philippe POUTRAIN

Tél : 02.33.34.50.05

Ostéopathe :

Mme Sophie LEFRANCOIS Tél : 06.98.34.02.25

Pédicure - podologue :

M. Mathieu OSMONT Tél : 06.48.23.38.68

Psychiatre :

Dr Jérôme COMPOINT Tél : 06.98.61.73.85

Psychologue :

Dr Delphine GUYAU Tél : 06.16.81.33.51

Réflexologue :

Mme Sabine MILLERY Tél : 06.75.97.09.38

Sage-femme :

Mme Mylène OLIVIER-GUERIN Tél : 06.68.60.69.97

Numéro d'urgence :

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pour les problèmes d'assainissement collectif

Eaux de Normandie : 09.69.36.62.66

Les associations :

Amicale des Sapeurs Pompiers William ERNOUX 06.12.07.57.24

Club des Aînés Ruraux Michèle LEGRAND 02.33.84.87.03

Club des Bons Vieux Amis Jacqueline PONTONNIER 02.33.84.89.92

Comice agricole cantonal Catherine DEGAND 02.33.24.20.60

Fête des Potiers Patrice MICHEL-FLANDIN 06.99.41.55.39

Jumelage Schmittien Françoise CHARLES 06.83.29.54.00

Jumelage Koloningué Marie-Odile TAVERNIER 02.33.24.73.08

Les Amis du ball-trap Jean-François FARDOIT 06.19.04.80.52

Les Anciens Combattants Joseph GHYSELEN 02.33.34.54.40

Les Clochers de la Marche J.-Hubert ROLLET 02.33.24.33.56

Lyre mouloinoise Sylvain THIBAUT 02.33.34.06.76

Pétanque mouloinoise Florian SANSON 06.20.39.11.99

SAM Football Romain FELDHOFFER 06.46.77.58.80

Secours catholique Anne HAUVILLE 02.33.34.85.97

Société des Courses du Perche Serge HUOT 06.83.81.53.04

Sports Loisirs Culture Arnaud VOISIN 06.60.61.84.39

Union commerciale Cédric LAINE 06.43.71.61.09

MOULINS-LA-MARCHE

